

- République française. -

L'an mil-huit cent. quatre-vingt-treize et le vingt juin à trois heures du soir,

Par devant nous Laguens Jean Marie, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Capens, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu le sieur Delage Pierre, âgé de cinquante ans, cultivateur, et le sieur Marrast Jean, âgé de soixante-quatorze ans, cultivateur, tous deux domiciliés à Capens.

Lesquels, à titre de voisins, ont déclaré que :
La nommée Gazaillet Catherine, âgée de soixante-onze ans, native de Montaut (Haute-Garonne), sans profession, demeurant à Capens, fille de Gazaillet Pierre et Anizan Françoise, décédés, épouse du sieur Neulat Jean, propriétaire à Capens, est décédée ce jourd'hui, à deux heures du soir, dans sa maison d'habitation sise à Capens au village.

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte et nous en avons donné lecture aux déclarants. Le sieur Marrast a signé avec nous, et le sieur Delage requis de signer a dit ne pouvoir pour ne savoir.

Marrast l'adjoint délégué
Laguens

- République française. -

L'an mil-huit cent. quatre-vingt-treize et le vingt-six juin, à deux heures du soir,

Par devant nous Laguens Jean Marie, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Capens, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne, a comparu le sieur Saintes Antoine, âgé de vingt-six ans, forgeron, demeurant à Capens, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Capens, au village, ce jourd'hui à quatre

N. 5.
2
Décès
de Gazaillet
Catherine.
(20 juin 1893)

N. 6
2
Naissance
de Saintes
Anna Jeanne.
(26 juin 1893.)



Décédé le 17 juin 1893
à Capens (Hte Garonne)
Le Maire
Dumoulin

heures du matin de lui déclarant et de Cousinet Antoinette Pauline, âgée de dix-huit ans, ménagère, demeurant à Capens, mariés, auquel enfant on a donné les prénoms de Anna Jeanne.

Présents : le sieur Cournie Jacques, propriétaire, âgé de soixante-trois ans, et le sieur Neulat Jean Pierre, cultivateur, âgé de cinquante-sept ans, tous deux domiciliés à Capens, lesquels, ainsi que le père, ont ouï lecture du présent acte qu'ils ont signé avec nous, à l'exception du sieur Neulat Jean Pierre qui a dit ne savoir signer de ce requis.

J. Cournie l'adjoint délégué
Laguens
Saintes Antoine

- République française. -

L'an mil-huit cent. quatre-vingt-treize et le vingt-huit juillet à huit heures et demie du soir,

Par devant nous Laguens Jean Marie, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Capens, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne, ont comparu : le sieur Neulat Jean Pierre Léon né à Capens département de la Haute-Garonne le vingt octobre mil-huit cent. soixante-sept, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, vigneron, demeurant au dit Capens, fils majeur de Neulat Jean Marie, régisseur, âgé de cinquante-neuf ans, et de Saubère Marie, couturière, âgée de quarante-trois ans, tous deux vivants et domiciliés à Capens, procédant avec le consentement verbal de ses père et mère ici présents.

Et demoiselle Flour-Bourril Marie Louise née à Lisle département du Tarn le onze mars mil-huit cent. soixante-sept, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a remis, cuisinière demeurant à Capens, fille majeure de Flour-Bourril vigneron, âgé de cinquante-trois ans, et de Ségoufi Marie, sans profession, âgée de cinquante ans, tous deux vivants et domiciliés à Gailhac, (Tarn) procédant avec le consentement verbal de ses père et mère, ici présents.

N. 7
2
Mariage
de Neulat Jean Pierre
Léon
et Flour-Bourril
Marie Louise.
(28 juillet 1893.)